



KOUTAMMARIKOU

ASSEMBLE GENERALE 2011

L'assemblée générale de Koutammarikou s'est tenue le samedi 12 mai 2012, en présence des 24 adhérents suivants, à jour de leur cotisation. Début de séance à 14 h 15. Etaient présents : **Xavier Bordet, Marie Huet, Philippe Huet, Liliane Huet, Jean-Philippe Quai, Annick Bouhier, Jean-Luc Bouhier, Marie-Claire Bonis, Yves Bonis, Sylvie Vinée, Michel Vinée, Marie-Hélène Boheas, Bernard Boheas, Danielle Broussaudier, Jean-Claude Broussaudier, Brigitte Desray, Bertrand Desray, Catherine Frigaux, Gérard Frigaux, Nadine Gourdon, Marc Jacquemin, Claire Le Gall, Jean-Louis Minier, Nicole Minier, Françoise Peyre, Sylvain Grésillon. (26 présents et 55 pouvoirs).**

Avant la tenue de l'assemblée générale, un invité, Jacques Prévost de l'association Matéri basée près de Nantes et qui intervient dans l'Atacora, nous a présenté leur programme de dotations de cuiseurs à bois économes dans les villages sombas. En lien avec l'association Matéri, et grâce à des dotations provenant de la taxe carbone payée par de grandes entreprises, Koutammarikou a la possibilité d'acheter à Natitingou des cuiseurs à bois économes (CBE) pour la somme de 3000 Fcfa (soir environ 5 €) au lieu de 15 000 Fcfa (15 €). Des essais ont été effectués en janvier 2012 dans les écoles de Korimbéné, Tagayé, Dikouan et Koutanongou, avec les femmes et les filles de l'école. Elles en ont toutes été enchantées de ce nouveau système qui permet d'économiser du bois, beaucoup de temps et de travail. Grâce au prix des CBE à 5 €, nous pourrions en proposer aux familles des villages, selon des conditions à décider avec le CA.

Philippe Huet, président, ouvre la séance et remercie tous les adhérents présents.

1 - RAPPORT MORAL

Adhésions

Pour l'année 2011, 95 % des adhérents 2010 avaient renouvelé leur adhésion et l'arrivée de nouveaux membres avait permis à Koutammarikou de stabiliser les effectifs (Nous sommes actuellement 98 adhérents à jour de leur cotisation - **au 25/06/2012**). Ceci complété par le nombre de pouvoirs et le nombre de présents à l'AG montre que les adhérents de l'association se sentent bien concernés par le fonctionnement et les actions de Koutammarikou au Bénin. L'association progresse à son rythme, sans projets pharaoniques, mais avec de la constance, notamment pour ce qui concerne le financement des cantines scolaires.

Site internet

L'association décide d'abandonner le site internet, dont le domaine est référencé depuis trois ans par un hébergeur belge. Ce site n'est pas dynamique et nous n'avons ni le temps ni les moyens, à l'heure actuelle, de le faire vivre. Si toutefois de bonnes volontés se faisaient connaître au sein de l'association, nous pourrions réfléchir à la mise en place d'un autre site ou d'un blog. Nous avons néanmoins dû payer l'hébergement pour l'année 2012.

Le Jardin

En 2011, l'association n'a investi que 153 € pour le jardin. Ce qui n'empêche pas celui-ci de voir ses récoltes croître (voir bilan joint) et de connaître ainsi une très forte progression. Les récoltes ont été très bonnes à partir de septembre 2011 et le surplus de légumes ne revenant pas aux écoles a été vendu sur le marché ou dans les restaurants de Natitingou.

Emmanuel fait preuve d'une bonne autorité et résout beaucoup de problèmes concrets. Il bénéficie maintenant pour les travaux de jardinage de l'aide de deux personnes (un jeune père de famille somba, Nicolas, et une femme somba habitante de Bérécingou qu'il rétribue sous forme de légumes).

Emmanuel a reçu la visite de représentants de l'INRAB, institut dépendant du ministère béninois de l'agriculture. Ceux-ci ont été étonnés par les résultats du jardin. Par ailleurs, Emmanuel a gagné une pompe à eau thermique offerte par la ville de Natitingou au meilleur cultivateur et va effectuer une formation sur l'obtention des semences.

La charpente de la cabane de stockage, entièrement détériorée par les termites, a été refaite en 2011.

Nous prévoyons d'améliorer le système d'arrosage du jardin en février 2013. Cela permettra un gain de temps et une meilleure rentabilité du jardin. François Huet a préparé un budget avec notamment l'achat de 400 m de tuyaux PVC pour installer un arrosage enterré. Ces travaux se dérouleront avec l'aide des adhérents présents au Bénin à ce moment-là (février 2013).

Il ne reste plus que 4 bananiers sur 120 plantés. Ceux qui étaient au bord de la rivière ont été emportés par les pluies.

Les élèves viennent visiter le grand Jardin qui sert alors de modèle pour **les jardins pédagogiques** attendant aux écoles (compostage, paillage, diversification des cultures...).

La vice console de France, par ailleurs restauratrice à Nati, est aussi venue en visite au Jardin. Elle l'a trouvé formidable et en achète régulièrement les produits.

La mise en place de **l'arboretum** suit son cours. Les pieds des arbres identifiés et sélectionnés par Emmanuel sont dégagés, herbes coupées, coupe feu entretenu... D'autres ont été plantés pour compléter la collection.

Les troupeaux de vaches peuhls n'y passent plus et ne broutent plus les choux d'Emmanuel. Des pièges ont également été posés contre les cochons du voisin. Beaucoup de dégâts sont causés par les patas (petits singes locaux).

Emmanuel

Emmanuel se trouve actuellement dans une situation quelque peu en porte à faux. Son contrat de salarié pour la gestion du Jardin et des actions de Koutammarikou prévoit, outre son salaire de 75 € mensuel à mi-temps, une rétribution sur la production du jardin. Mais il n'est pas évident de comptabiliser le temps qu'il passe au jardin et les journées où il est dans les villages et les écoles, etc. Pour clarifier la situation, la solution, à partir de 2013, serait de salarier Emmanuel à temps complet. Il deviendrait alors salarié de l'APEEK à plein temps. Cela aura trois effets :

- à partir de cette date, tous les bénéfices de la vente des produits du jardin iront à l'APEEK.
- outre son rôle de coordinateur du jardin, le reste de l'activité d'Emmanuel sera entièrement dévolu à l'APEEK.
- Cela lui permettra de cotiser à une caisse de retraite.

L'idée est de rémunérer Emmanuel 150 euros par mois à compter du 1^{er} janvier 2013.

Soumise au vote, la décision de financer le salaire Emmanuel à plein temps est adoptée à l'unanimité.

Les tatas-sombas

En 2011, Koutammarikou a financé des matelas et la pose d'un compteur électrique dans le tata de Félix à Kouaba, sur la piste de Boukoumbé. Cette action s'inscrit dans notre politique d'aide au maintien et à la valorisation de l'habitat traditionnel. Felix a construit un tata traditionnel où il peut accueillir des hôtes dans de bonnes conditions de confort (et l'on y mange très bien...).

Les micros crédits

Koutammarikou a accordé en février 2011 un micro crédit de 750 € (500 000 Fcfa) à un collectif de dix femmes du village de Ditahouan afin qu'elle puissent acheter un moulin à farine à moteur thermique. Pour l'instant, le remboursement de ce micro crédit semble difficile. En février 2012, nous sommes intervenus au village pour tenter de clarifier la situation. Une réunion a eu lieu dans une salle de la nouvelle école en présence du chef du village, de la déléguée des femmes, Tempé, de nombreux villageois et des adhérents de Koutammarikou présents au Bénin (Marie, Philippe, Mathieu, Dominique et Laurent). Emmanuel, présent également, a assuré la traduction des discussions. Un désaccord réel existe entre la famille du chef du village, les femmes qui ont obtenu le micro crédit et le meunier chargé de moudre le grain, fils du chef... Il faudra malheureusement attendre janvier 2013 pour voir sur place l'évolution de la situation. Julien et Emmanuel sont conscients du problème et doivent nous tenir au courant par mail de l'avancement des négociations. Nous n'avons donc pas renouvelé de micro crédits depuis.

Les écoles

L'aide aux cantines des trois écoles, Ditahouan, Korimbéné et Dikouan, s'est poursuivie en 2011. Les directeurs, Julien, Roch et Jossa, sont tous très motivés.

A Ditahouan, Julien est rentré dans sa nouvelle école en septembre 2011. Il ne manque plus que les latrines et le mobilier (affaire à suivre car nous ne maîtrisons pas cet aspect des choses).

A noter: l'école de Dithouan bénéficie désormais du Plan alimentaire mondial (PAM) de l'ONU depuis la rentrée 2011. Ceci nous permet de soutenir une nouvelle école, Koutanongou (voir plus loin).

L'école de Korimbéné fonctionne très bien, sous l'impulsion de son directeur Jossa. La cantine fonctionne tous les jours.

A Dikouan, malgré l'éloignement, le manque de "petites mains", la cantine fonctionne.

Pour ce qui concerne l'école de Tagayé, Koutammarikou a financé en 2011 le bureau du directeur et le magasin permettant de mettre les provisions à l'abri (Tagayé bénéficie du PAM).

Pour résumer, Koutammarikou permet de servir un repas par jour à environ de 400 enfants (ce qui doit représenter aujourd'hui entre 50 et 60 000 repas par an). La participation des familles sous forme de graines et de farine est régulière et représente quasiment un trimestre de cantine pour chaque école.

L'association a renouvelé en 2011 les uniformes "kaki" d'environ 70 enfants.

Le voyage des adhérents 2011

Il a été très sympathique. Les 4 participants se sont bien investis dans les différentes palabres, la distribution des vêtements et des vivres aux écoles, la réflexion sur les futurs éventuels projets, le suivi d'Agathe...

Une belle prise de conscience de la réalité de terrain.

Aide personnelle

Koutammarikou a payé une partie de l'hospitalisation d'Alphonse, opéré d'une hernie (12 €). Alphonse, habitant de Tagayé, est une personne très importante dans le fonctionnement de l'APEEK en Pays somba, notamment pour ce qui concerne l'habitat traditionnel. Il reçoit chaque année les adhérents dans son tata et il nous est très utile par ses conseils et sa connaissance du Pays somba.

Le voyage de Julien

La venue de Julien en France en septembre 2011 a été très utile à tous points de vues. L'association remercie vivement toutes les personnes qui l'ont hébergé, nourri, et se sont occupé de lui ainsi que les personnes qui ont pu se déplacer afin de le rencontrer lors de divers repas et autres réunions dans les différentes régions de France. Cela restera mémorable pour tous et surtout pour lui. A son retour, Julien est intervenu dans les villages et les écoles du Pays somba et a raconté et raconté son voyage à l'envie.

Kokopelli

Le partenariat avec le semencier Kokopelli n'a pas été renouvelé en 2011. La cause ? Il faudrait qu'Emmanuel et Nicolas puissent faire un suivi précis des semences données par Kokopelli en remplissant régulièrement les fiches de suivi des dites semences... A suivre !

Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport moral. Sans vote contre, ni abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 81 personnes présentes ou représentées (26 personnes présentes – 55 pouvoirs).



2 - RAPPORT FINANCIER 2011

BUDGET 2011

Argent sur le livret A au 31/12/2010	=	1578,14 €
Reste sur le compte au 31/12/2010	=	8,86 €

TOTAL = **1587,00 €**

Adhésions et dons 2011	=	9951,00 €
------------------------	---	-----------

TOTAL = **11 538,00 €**

<u>Argent liquide emporté au Bénin en 2011 (sortie du compte 2010)</u>	=	<u>2000,00 €</u>
--	---	------------------

BUDGET GLOBAL 2011 = **13 538,00 €**

DEPENSES 2011

Avance de Marie Huet (remboursée en février 2011)	=	1800,00 €
--	---	-----------

Virement effectué au Bénin le 7 juillet 2011 (voyage de Julien Bagri)	=	1000,00 €
---	---	-----------

Virement effectué au Bénin le 27 juillet 2011 (voyage de Julien Bagri)	=	600,00 €
--	---	----------

Virement effectué au Bénin le 19 août 2011	=	600,00 €
--	---	----------

Virement effectué au Bénin le 25 octobre 2011	=	1000,00 €
---	---	-----------

Argent liquide emporté au Bénin en 2011 (sortie du compte 2010)	=	2000,00 €
---	---	-----------

Frais bancaires	=	118,63 €
-----------------	---	----------

DVD, Internet, matériel scolaire, timbres, train Julien	=	961,75 €
---	---	----------

TOTAL DES DEPENSES 2011 = **8080,38 €**

<u>Argent liquide sortie du compte le 15/12/2011 - emporté au Bénin en 2012</u>	=	<u>3000,00 €</u>
---	---	------------------

Reste théorique en caisse au 31/12/2011 = **2457,62 €**

Argent sur le livret A au 31/12/2011	=	3448,51 €
--------------------------------------	---	-----------

Reste sur le compte au 31/12/2011	=	1814,48 €
-----------------------------------	---	-----------

TOTAL = **5262,99 €**

<u>Avance de Marie et Philippe en mars 2011, non remboursée</u>	=	<u>2800,00 €</u>
---	---	------------------

Disponible fin 2011 en caisse = **2462,99 €**

DEPENSES AU BENIN 2011

Remboursement Mme Oudot Thérèse (voyage de Julien)	=	460,00 €
Jardin	=	153,00 €
Cabane du jardin	=	398,00 €
Les tatas (achats matelas + compteur Félix)	=	254,00 €
Salaire Emmanuel	=	923,00 €
Micro-crédit (750 €) + construction de la cabane du moulin	=	1207,00 €
Fonctionnement APEEK (cyber, essence, photocopie, etc.)	=	242,00 €
Repas au Bourgogne + divers (A/R Cotonou)	=	300,00 €
<u>Ecoles (cantines + matériels)</u>	=	<u>3818,00 €</u>
TOTAL DES DEPENSES 2011 AU BENIN	=	7755,00 €

Pour information : le voyage des adhérents 2011 = 4680,00 €, n'a rien coûté à l'association

Tous ces éléments sont mis au vote des adhérents. Sans vote contre, ni abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 81 personnes présentes ou représentées (26 personnes présentes – 55 pouvoirs).

Sur demande, les adhérents peuvent obtenir un rapport financier détaillé, avec toutes les factures, les virements, etc.

3 - COTISATION

Conformément aux statuts, le montant de la cotisation 2013 est débattu. Il est proposé une augmentation de la cotisation qui s'élèverait à :

- 55 euros pour une personne seule
- 90 euros pour un couple

Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité

4 - PROJETS POUR 2012-2013

Logements des maîtres

En 2012, notre association a participé à la construction de logements en banco pour les instituteurs des écoles de Ditahouan, Korimbéné et Dikouan, à raison de 3 logements par école. Nous avons financé portes, fenêtres, pointes et charpentes Ils sont aujourd'hui presque terminés.

Koutanongou

Grâce à Emmanuel, les adhérents présents au Bénin en janvier 2012 ont découvert le village de Koutanongou, situé à l'écart de la piste qui mène à Boukoumbé, à quelques kilomètres de Tagayé et Dikouan. Le village compte environ 120 enfants.

Pour résumer le fonctionnement de l'école : 60 enfants sont hébergés dans un bâtiment en banco sous des tôles ondulées (construit par les villageois) et 60 autres sous une paillette. Il y a peu ou pas de mobilier, aucun uniforme (les kakis). Le directeur s'appelle Victorin et l'instituteur, Nestor, est bénévole. Il est actuellement logé et nourrit par les gens du village. Tous deux sont somba et il n'y a donc pas de conflits culturels. La collaboration avec les paysans, parents d'élèves, est excellente.

L'association Koutammarikou a lancé aussitôt une contribution provisoire de 20 euros par mois jusqu'en juin 2012 pour aider Nestor, et mis en place une cantine scolaire pour tous les enfants qui a fonctionné en quelques jours, notamment avec l'achat de CBE. Un dossier est monté pour la construction d'une vraie école dans ce village, avec la même formule officielle de celle de Ditahouan il y a trois ans, soit le versement par les villageois d'une somme de 750 000 Fcfa (ces 1200 € environ seraient apportés par Koutammarikou).

La pompe du forage du village est actuellement en panne donc à remettre en état moyennant engagement des populations locales à l'entretenir. Pour l'école, il conviendrait également d'acheter du matériel scolaire, des tables, des chaises, etc. Il faudrait aussi faire perdurer la cantine scolaire.

Agathe

Agathe habite toujours chez Julien. Elle va bien, et, désormais, elle lit et parle le français. De l'argent a été laissé à Rosa pour sa scolarité jusqu'à la fin de l'année. En accord avec ses parents, avec Julien et Rosa, Koutammarikou projette de proposer à Agathe d'entrer dans une institution scolaire à Natitingou l'année prochaine. Une autre idée serait de placer une petite fille en pension chez Emmanuel et Florence.

Gaston

C'est un agriculteur Somba installé dans un des quartiers de Tagayé. Nous avons proposé à Gaston de l'aider dans le cadre d'un groupement de jardiniers (une dizaine) qu'il devrait créer autour de chez lui. Nous pourrions alors les soutenir en leur apportant des semences, des arrosoirs, du matériel. A noter : le jardin de Gaston et des autres jardiniers se situent aux sources de la Pendjari, endroit sublime et oublié, riche en oiseaux, qu'il conviendrait de préserver. La contrepartie est donc facile : nous vous aidons à bien jardiner et vous protégez le milieu naturel.

Le livre "Koutammarikou"

Marie et Philippe Huet ont écrit cette année un livre sur le pays Somba. Cet ouvrage est une sorte de galerie de portraits, des témoignages de gens connus de certains d'entre nous (Julien, Rosa, Emmanuel, Florence, Gaston, Alphonse, etc.). L'ouvrage sortira officiellement en octobre prochain à l'occasion du salon du livre d'histoire de Blois, dont le thème est cette année : "Les Paysans". Marie et Philippe animeront sur place une table ronde sur les Sombas. Les droits d'auteur de l'ouvrage seront entièrement reversés à l'association Koutammarikou et l'éditeur, Jacques Hesse, adhérent de Koutammarikou, fera un effort supplémentaire en faveur de l'association. Tous les adhérents de Koutammarikou recevront un courrier à l'automne leur proposant d'acheter le livre.

Le lancement de cet ouvrage aura également lieu en février 2013 à Natitingou, chez Thérèse Oudot, vice-consul de France dans l'Atacora.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Fédération France/Bénin

Liliane et François Huet, adhérents, ont rencontré au Bénin, en février 2012, Joseph Loko, président de la fédération France-Bénin. Celle-ci réunit des associations humanitaires françaises œuvrant au Bénin. Suite à cette rencontre, l'idée serait d'adhérer à cette fédération, ce qui nous permettrait de faire transporter pas mal de choses en Pays somba grâce à deux containers de 35 m³ que la fédération envoie là-bas chaque année par bateau (le tout pris en charge par le conseil général de Vendée). Chaque association adhérente de France-Bénin dispose en effet d'un certain volume dans un container, basé à la Roche-sur-Yon. Plusieurs adhérents (les "Huet") doivent rencontrer Joseph Loko en France cet été afin de voir dans quelles conditions Koutammarikou peut adhérer à France-Bénin.

Voyage des adhérents

Douze adhérents se rendront au Bénin en février 2013, dont huit logeront chez Julien à Nati (ce qui est un grand maximum...). Prochain voyage prévu : janvier ou février 2014. Vous serez tenu au courant des dates et conditions dans le courant de l'année 2013. Mais il ne faut surtout pas hésiter à poser sa "candidature" le plus tôt possible !

Le collège d'Aigrefeuille (17)

Brigitte Desray, adhérente à Koutammarikou et professeur de technologie au collège d'Aigrefeuille (17), est en train de mettre en place un voyage au Bénin avec un groupe de huit élèves en février 2013. Une exposition sur le Pays somba est présentée actuellement dans le collège et Brigitte met en place divers projets afin de trouver les financements pour ce voyage. Sur place, les élèves auront un programme complet avec visite des écoles, participations à des ateliers avec les petits sombas, travaux au jardin, réfection d'un tata-somba, visite de la Pendjari, lancement du livre Koutammarikou, etc. Un site présentant le projet existe : <http://www.benindulin.goldzoneweb.info/>. Allez voir, c'est très sympa !

Le président clos l'assemblée générale à 17 h 30

Dîner des participants chez Sylvie et Hubert Forestier, adhérents eux aussi, et restaurateurs à la Pointe St Clément. Les huitres et le coucher de soleil étaient parfaits !